Un accident de tramway à Lille. — Le tramway à vapeur de Lille à Roubaix se dirigeant vers Roubaix, a renversé et brisé mardi soir vers dix heures un quart, près du pont du Lion-d'Or, un chariot chargé de chaux.

Le conducteur a été projeté sur le pavé et fut blessé à plusieurs endroits de la tête. M. le docteur Choleau qui lui a prodigué ses soins craint des troubles cérébraux.

Course vélocipédique de Lille à Saint-Amand-les-Eaux. — La course vélocipédique de Lille à l'établissement thermal de Saint-Amand (45 kilomètres) organisée, pour le 10 juillet prochain, par l'établissement thermal et le *Nord-Cycliste*, promet d'être fort intéressante si l'on en juge par la quantité d'engagements déjà reçus et le nombre de prix qui seront distribués aux vainqueurs.

Il y aura, pour cette course, trois catégories de coureurs : les seniors, les juniors et les vétérans.

Les prix seront ainsi répartis : *Seniors*. — 1er prix, 60 fr.; 2e, 25 fr.; 3e, 15 fr.; 4e, un objet d'art; 5e, un objet d'art; 6e, un objet d'art; 7e, lanterne pour vélocipède; 8e, un objet d'art.

Juniors. — 1er prix, 60 fr.; 2e, 25; 3e, 15; 4e, un objet d'art; 5e, un objet d'art; 6e, un objet d'art; 7e, une médaille.

Vétérans. — 1er prix, 60 fr.; 2e, 25; 3e, 15; 4e, un objet d'art; 5e, un objet d'art; 6e, bon de 50 bocks de la Brasserie universelle de Lille; 7e, une médaille.

Le départ se fera le 10 juillet, à Lille, à 8 heures du matin, boulevard de la Liberté.

Concerts et Spectacles

Hippodrome. — La troupe de l'Odéon de Paris, devait donner jeudi 9 juin, à l'Hippodrome roubaisien, une représentation des *Faux Bonshommes*. Par suite d'un accident grave survenu à l'un des artistes, M. Gauthier, cette représentation ne pourra pas avoir lieu.

Tombola. — Voici les numéros gagnants d'une tombola, tirée, après un concert, dimanche, à l'estaminet de la *Nouvelle Hollande*, rue des Longues-Haies, 217, au bénéfice d'une famille nécessiteuse :

2.542	590	3.943	3.740	3.637	3.957	1.553	2.438
738	4.444	1.096	1.501	1.511	4.297	2.176	3.058
1.565	1.600	3.523	1.426	2.525	4.403	1.507	1.087
3.092	3.489	2.495	1.185	621	78	218	2.358

Les lots qui n'auront pas été réclamés dans la huitaine qui suivra leur publication resteront acquis à l'Œuvre.

— Résultat d'une tombola tirée chez M. Verplanck, rue de Choiseul (fort Mulliez) :

90	13	1.047	592	1.471	293	1.377	77
91	764	69	1.788	1.101	112	589	1.487
2.029	39	197	273	156	977	238	965
1.318	259	1.362	176	348	1.067	9	310
1.199	600	750	967	392	1.780	948	1.852
471	1.011	246	1.982	568	1.315	118	58

Les lots non réclamés le 10 juin, seront joués aux dés au profit de l'œuvre.

— Numéros gagnants de la tombola tirée, lundi, à l'estaminet du *Cœur Joyeux*, rue de Wasquehal, à Croix, au bénéfice d'une femme veuve avec 3 enfants en bas-âge :

1124	2529	261	1201	732	76	1570	400	1548
242	955	1950	1019	1250	708	1012	1274	199
645	97	1308	628	762	1890	1165	2540	345
1172	1248	2314	936	135	271	215	1484	2074
1305	72	2442	1212	2507	1388			

A partir du 6 juillet, les lots non réclamés seront acquis à l'œuvre.

— Une tombola a été tirée, lundi, chez M. D. Toof, rue de Wasquehal, 36, à Croix, au bénéfice d'une femme veuve avec sept enfants :

87	1275	2907	1073	1124	33	3250	2112	1759
1612	3220	1957	1436	3199	351	2988	2312	1945
534	921	1980	1410	3390	2722	96	386	1539
1323	2871	1647	638	1235	1090	2525	1084	1944
1221	227	2690	2751	608	3149	1335	153	2143
606	1426	2447	207	1099	2834	428	1621	1485
1566	2619	1124	171	889				

TRIBUNAUX

La bande de Neuilly. — Assassinat et vols. — Mardi, ont comparu devant la cour d'assises de la Seine les débats de cette affaire qui a eu une publicité d'honneur comme les causes les plus célèbres ; on connaît les divers incidents qui se sont produits au cours de l'instruction de ce procès ; un des accusés ayant eu une certaine situation à Neuilly, on a prétendu que les débats avaient été retardés pour ne pas nuire à quelques candidatures municipales lors des dernières élections; ce qui a contribué également à exciter la curiosité, c'est l'audace avec laquelle fut assassiné en plein jour le père Ollivier le 21 octobre dernier et la composition de la bande des malfaiteurs qui va être jugée ; nous y trouvons le fameux Michot, l'entrepreneur des pompes funèbres, l'ami de l'ancien maire de Neuilly, qui lui avait servi de témoin à son mariage, ensuite le véritable chef, Paul André, qui avait été directeur de la Banque du Crédit universel d'épargne, et dont les principales opérations consistaient à acheter et à vendre des titres volés.

Les accusés sont au nombre de quatorze.

Au début de l'audience, M. le président faire l'appel des témoins cités au nombre de 57. Le greffier donne ensuite lecture de l'acte d'accusation. Après la sortie des témoins commence l'interrogatoire d'Ivorel et ensuite ceux de Gaudissart, de Paul André, de Baré, de Michot, de Gaston André, de Salle, de Charmont et de Charrel. Aucun incident à signaler.

M. le président procède ensuite à l'audition des témoins. Le premier témoin entendu est M. le commissaire de police Duranton. Il explique à la cour comment il est arrivé à établir la filière et à mettre la main sur la bande de Neuilly, qu'il a arrêtée après une véritable lutte, par suite de la résistance énergique qui lui a été opposée par les accusés. M. le président le félicite de cette arrestation. L'audience est suspendue après cette déposition.

PETITE CORRESPONDANCE

A un assoiffé. — Veuillez nous faire parvenir une note précise, *exacte* et... *concise*. Merci.

NORD

M. Trystram franc-maçon. — M. Trystram, ancien élève des Frères des écoles chrétiennes, vient de se faire recevoir franc-maçon ; il a subi, dimanche dernier, les épreuves de l'initiation à la loge de la rue David-d'Angers, à Dunkerque. M. Trystram a saisi cette occasion pour prononcer un discours haineux et violent contre la religion catholique. Une collation a suivi la réception.

Suicide dramatique à Rœux. — Le nommé Alexandre Deloffre, 44 ans, homme d'équipe à la gare de Rœux, s'est suicidé en se tirant un coup de revolver à la suite d'une légère discussion avec sa femme. Deloffre est père de deux enfants était très estimé de ses chefs.

Une rixe sanglante à Rosendael. — Une rixe a éclaté hier après-midi, près du square Jacobson, à Rosendaël, entre plusieurs individus, au cours de laquelle le nommé Lebœuf, employé au chemin de fer, a porté, au sieur Deprey, sept coups de couteau dont un à l'épaule et six à la tête. Quelques passants parvinrent à mettre les agresseurs en fuite. Lebœuf a été arrêté. L'état de Deprey est grave.

Comines. — Dimanche, vers midi, M. Wibes, préposé des douanes, passait sur une passerelle qui traverse la Lys sur le territoire belge pour se rendre chez lui quand il se trouva en présence d'Alfred Loridan, fraudeur de profession qui a déjà été condamné par le tribunal de Lille.

Loridan essaya de jeter le douanier dans la Lys. Celui-ci ne dut son salut qu'au secours que lui porta le sous-brigadier Pecqueur.

L'agresseur s'enfuit sur le territoire belge où la gendarmerie du pays le recherche.

— Le même jour, vers dix heures du soir, les préposés Le Mével et Médez étaient de garde au pont du chemin de fer qui sépare la France de la Belgique, quand ils virent s'avancer trois individus précédés du nommé Milleville, fraudeur bien connu, qui portait un paquet assez volumineux que M. Le Merel voulut examiner.

Milleville qui est doué d'une force peu commune terrassa le douanier, au moment où M. Méder venait au secours de son collègue, M. le Mével vit les trois hommes qui étaient restés à distance s'approcher à leur tour.

Alors craignant une surprise, celui-ci tira plusieurs coups de revolver, et l'un d'eux, Emile Sieur, 19 ans, fut atteint par une balle à la jambe. Ses compagnons s'empressèrent de le transporter en Belgique.

Quat à Milleville il a été arrêté et transféré à Lille. Les parquets français et belge doivent se transporter aujourd'hui à deux heures sur les lieux de ces incidents.

Situation météorologique. — Roubaix, 8 juin. — Hauteur barométrique, 770. Température

A sept heures du matin	12 degrés au-dessus de zéro.	
A une heure du soir	22	»
A cinq heures du soir	20	»

Monsieur Lechaux, à Bordeaux,

Ayant entendu parler l'année dernière des merveilleuses qualités du votre **Rob Lechaux**, je vous priai de m'envoyer 3 flacons de cet excellent remède. Je suis si satisfait de son efficacité que je vous envoie un mandat-poste de 21 francs et vous prie de m'expédier à nouveau 6 flacons de votre excellent dépuratif. Agréez...

Le Thor (Vaucluse). PERRIN Félix. 30958d

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille MALFAIT-HULSTAERT qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Emma-Catherine HULSTAERT, épouse de Monsieur Constantin MALFAIT, décédée à Roubaix, le 6 juin 1892, dans sa vingt-quatrième année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 9 courant, à 9 heures précises, en l'église du Saint-Rédempteur, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 5 h. — L'assemblée à la maison mortuaire, Boulevard de Colmar, 2.

Les amis et connaissances de la famille SOLEIL-CALLAERTS qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Joseph SOLEIL, pieusement décédé à Roubaix, le 6 juin 1892, dans sa 31e année, administrés des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mercredi 8 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 5 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 9 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pierre-de-Roubaix, 80.

Les amis et connaissances de la famille TILLEULE-LECLERCQ qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Céline LECLERCQ, épouse de M. Fortuné TILLEULE, décédée à Roubaix, le 7 juin 1892, dans sa 36e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mercredi 8 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 5 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 9 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Fleurs, 33.

Les amis et connaissances de la famille CABARET-SPELERS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Désiré-Joseph CABARET, décédé subitement à Roubaix, le 7 juin 1892, dans sa 27e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 10 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Flandre, 44.

Un Obit Solennel anniversaire sera célébré en l'église du Très-Saint-Rédempteur, à Roubaix, le jeudi 9 juin 1892, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Liévine-Marie MEURISSE, membre du Tiers Ordre de St-Dominique, épouse de M. Henri LEPLAT, décédée à Roubaix, le 14 juin 1891, dans sa 51e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le jeudi 9 juin 1892, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Jeanne-Marie LEPERS, décédée à Roubaix, le 9 mai 1892, dans sa 17e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 9 juin 1892, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-Bénoni FRIERE, veuf de Dame Charlotte DESTOMBES, décédé à Roubaix, le 1er juin 1891, dans sa 87e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Une Messe de Convoi et un Obit seront célébrés en l'église Saint-Christophe, à Tourcoing, le vendredi 10 juin 1892, à 8 heures et à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Fortunée-Désirée AMAND, veuve de M. Louis VANWERT, décédée à Tourcoing, le 20 avril 1892, à l'âge de 63 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

SAISONS DE PRINTEMPS ET D'ETE

Pour les VETEMENTS tout faits ou sur mesures pour HOMMES ET ENFANTS, s'adresser à la Maison.

A. FÉVRIER et Cie, 16-18, rue Neuve, LILLE

Maison de confiance n'acceptant aucun bon de crédit. 212

BELGIQUE

Les courses d'Ypres. — Hier ont eu lieu les courses d'Ypres. Le soleil n'ayant daigné faire son apparition que vers cinq heures, les tribunes ainsi que la plaine étaient peu garnies, et le champ de courses était, par suite de la pluie, transformé en un véritable bourbier.

A 3 heures ont commencé les courses.

1re course, course plate, 11 chevaux inscrits — 5 se sont présentés au signal du départ, 3 sont restés au poteau. *Troïka*, à M. de Lophem, arrive 1er suivi de très près par *Lentille*, à M. de Lichtervelde.

2e course, au trot monté, 9 inscrits, 5 partants. — 1er, *Glaneur*, à M. Béthune, de Roubaix, gagne d'un demi-tour sur le 2e, *Vermouth*, à M. le baron Mestdagh ; 3e, *Goldfinck*, à M. Callaert ; *Giordano*, *Fleur de mai*, non classés.

3e course, course plate à réclames. 11 inscrits, 6 partants. 1er, *Rosabella*, à M. Shutten, gagne d'une demi-longueur sur *Troïka*, classée seconde, à M. de Lophem. Non classés, *Sensitive*, *Sarcelle*, *Taffetas*, *Haekle*.

4e course, trop attelé handicap. 7 inscrits, 4 partants. — 1er, *Jefferson*, à sir Georges, gagne d'une tête sur *Coquel*, classé second, à M. Callaert; 3e, *Cafouelle*, à M. Fenant; non classé, *Auteuil*.

5e course, course de consolation pour les chevaux inscrits n'ayant pas gagné dans les 2e et 3e courses. — 1er, *Auteuil*, à M. Mestdagh; 2e, *Giordano*, à M. Stragier; 3e, *Fleur de Mai*, à M. Callaert.

Avant l'ouverture des courses, l'estrade sur laquelle se trouvait la musique communale, dirigée par M. Witterbroet, s'est effondrée.

Au premier abord, on croyait qu'il y avait des blessés, car, par suite de la pluie qui tombait en abondance à ce moment, beaucoup de personnes avaient cherché un abri sous l'estrade. Mais heureusement, elles avaient eu le temps de se retirer ; une seule personne a eu le pied écrasé ; c'est un enfant de l'hospice, où il a été reconduit de suite.

Le service d'ordre a été très bien fait par les pompiers de la ville, sous les ordres du commandant Baus. J. P.

Mouscron. — *Le festival de Risquons-Tout.* — Dimanche, dans l'après-midi, une foule énorme s'était rendue à Risquons-Tout, pour assister à cette fête. Verscinq heures, les délégués se rendirent au devant des sociétés invitées, et les conduisirent au « Blanc Pignon. »

A 5 heures 20 le cortège se met en marche et parcourt les principales rues du Risquons-Tout. Quelques coups de feu sont tirés en signe de bienvenue. Deux sociétés s'étaient fait excuser, l'*Harmonie* de Belleghem et celle de Lauw, cette dernière à cause du deuil récent de son président, M. Demets. Les cinq sociétés de musique de Risquons-Tout, Neuville-en-Ferrain, Aelbeke, Reckem et Mouscron ont fait entendre les plus jolis morceaux de leur répertoire.

A la fin du concert, une ovation a été faite aux membres de l'Harmonie royale au cercle l' « Avenir ». Sur la demande du public, cette excellente phalange a joué la *Brabançonne*.

A 9 heures 1/2, le concert était terminé; mais le temps s'étant mis au beau, une grande animation a régné toute la soirée.

— *Une serie de vols.* — Dans la nuit de samedi à dimanche, un individu a volé à M. E. Destoop, ouvrier au « chemin croisé » un pinson d'une valeur de 25 fr. Contrairement à son habitude, M. Destoop avait négligé de rentrer son pinson qu'il plaçait d'ordinaire sur le pignon de sa maison.

La même nuit, on s'est introduit, à la Marlière, dans la boutique d'une marchande de bimbeloterie, et on y a enlevé quelques porte-monnaie, des gommes, des crayons etc...

L'enquête à laquelle se livra le garde-champêtre Dumal, fit connaître le voleur; c'est un enfant de 7 ans. G. Daman, du Conêt. Il sera poursuivi.

— *Deux vieillards*, les époux D'heulstres, habitant Wyngne, près de Thielt, ont élevé chez eux leur petite fille dont le père, un nommé Verstraete, habite au marais d'Annappes près de Lille. Sur la demande de son beau-fils, la femme D'heulstres emmena avec elle sa petite-fille, âgée actuellement de 3 ans et vint à Mouscron, encore, bien que peu de travaux aient été faits sur cette question. On sait, depuis les travaux du docteur Manfredi, qui a étudié en particulier cette question pour la ville de Naples, que les germes pathogènes agissant sur l'homme, ne se conservent pas indéfiniment dans les poussières des rues; ils s'y trouvent néanmoins dans des conditions propres à entretenir leur vitalité pendant un temps qui suffit à faire de certaines rues mal entretenues des foyers d'infection presque constants.

Comment se fait-il donc qu'ils n'agissent pas toujours? C'est que certaines conditions président au transport des germes et que le contact direct nécessaire ne se produit le plus souvent que pendant les temps secs par le passage des micro-organismes dans l'air que nous respirons. Dans les temps humides, le danger réside surtout dans le transport des boues par les chaussures, qui en imprègnent les tapis des maisons et des magasins, ou, se transformant en poussières, les boues répandent dans l'air les germes qu'elles contiennent. La durée de conservation des microbes dans les poussières peut être très variable, elle est de 14 jours pour celui de la diphtérie, de trois mois et plus pour celui de l'erysipèle, de plusieurs mois pour celui de la tuberculose et pour celui de la variole plus d'un an.

Les dangers résultant de la présence de ces microbes dans les poussières et immondices des rues sont donc d'autant plus grands que la surface des voies est plus loin d'un état hygiénique normal, aussi, est-ce dans les quartiers populeux et dans les rues étroites bordées de hautes maisons, ou l'air circule plus difficilement que les maladies contagieuses font le plus de ravages.

L'infiltration des bactéries et des matières putrescibles qui pénètrent dans le sol mérite également l'attention. Elle dépend en grande partie de la variété des modes de pavage employés. Des recherches de M. Manfredi il résulte que les deux modes de revêtement des voies qui présentent les meilleures garanties hygiéniques sont le pavage en asphalte comprimé ou le pavage en bois, à condition qu'ils reposent sur une couche de béton de 18 à 25 centimètres d'épaisseur; mais ceux-ci même ne sont pas exempts de tous ces inconvénients.

Des études dans le genre de celle que vient de faire M. Manfredi sont bien intéressantes pour tous ceux qui s'occupent d'hygiène. Espérons qu'il aura chez nous dans cette voie des imitateurs et que bon nombre de documents de cette sorte seront bientôt rassemblés dans les grandes agglomérations qui éclaireront d'un jour nouveau ce côté encore mal connu, et si intéressant pourtant de la prophylaxie des maladies contagieuses.

Dr L. Rég.

INFLUENCE NOCIVE

DES POUSSIÈRES ET DES IMMONDICES DES RUES

SUR L'HYGIÈNE DES GRANDES VILLES

S'il est utile, dans l'intérêt de la santé publique, de donner aux villes de l'eau potable à l'abri de toute souillure, il ne l'est pas moins de veiller avec soin à la propreté des voies publiques. En effet, s'il est prouvé aujourd'hui, d'une manière incontestable, que les épidémies de fièvre typhoïde sont dues à la consommation d'eaux impures, l'influence des poussières du sol est beaucoup moins connue et cependant elle n'est pas négligeable. Quelques récents travaux mettent cette influence mieux en lumière et nous montrent que la quantité de bactéries qu'on trouve dans les balayures des rues est de beaucoup supérieure à celle qu'on rencontre dans les eaux d'égout.

Bien que peu de recherches aient été faites dans ce sens, on sait cependant déjà qu'en considérant seulement les matières sèches on peut conclure que les immondices des rues tiennent, au point de vue du nombre des bactéries qu'elles renferment, un des premiers rangs parmi les déchets des grandes villes et bien que cela diffère un peu d'une ville à l'autre, suivant les conditions hygiéniques de chacune, aucune, pas même Paris qui semble cependant la mieux partagée à cause de ses grandes voies et des soins assez minutieux qu'on prend de leur entretien, aucune n'est à l'abri de la contamination du sol et des dangers qu'elle présente. D'autant plus que la plupart des espèces microbiennes qu'on rencontre dans les poussières des rues, sont de nature à résister aux influences défavorables des variations atmosphériques : haute température, sécheresse, lumière solaire. D'ailleurs les variations mêmes des conditions atmosphériques favorisant la fermentation des immondices répandues à la surface du sol fournissent aux bactéries un excellent champ de culture.

Parmi les espèces qui peuvent ainsi vivre, se conserver longtemps et se reproduire même dans les poussières des pavés et à la surface du sol, il en est un certain nombre de pathogènes; c'est ainsi qu'on a rencontré dans les poussières du sol, les microbes de l'érysipèle, de la tuberculose, du tétanos, de la pneumonie, de l'infection purulente, de la fièvre puerpérale et nombre d'autres micro-organismes dans l'air que nous respirons. Dans les temps humides, le danger réside surtout dans le transport des boues par les chaussures, qui en imprègnent les tapis des maisons et des magasins, ou, se transformant en poussières, les boues répandent dans l'air les germes qu'elles contiennent. La durée de conservation des microbes dans les poussières peut être très variable, elle est de 14 jours pour celui de la diphtérie, de trois mois et plus pour celui de l'erysipèle, de plusieurs mois pour celui de la tuberculose et pour celui de la variole plus d'un an.

Les dangers résultant de la présence de ces microbes dans les poussières et immondices des rues sont donc d'autant plus grands que la surface des voies est plus loin d'un état hygiénique normal, aussi, est-ce dans les quartiers populeux et dans les rues étroites bordées de hautes maisons, ou l'air circule plus difficilement que les maladies contagieuses font le plus de ravages.

L'infiltration des bactéries et des matières putrescibles

DIABÈTE

L'ÉLIXIR DU Dr SOULÉS

GUÉRIT SANS RÉGIME

Prix 6 fr. 50

Dépôt : 68, rue Vieille du Temple, Paris 30962

ADRESSES COMMERCIALES

de Roubaix-Tourcoing

Blindage de bobinots, ouvrages divers, étripleines en métal. **Edouard Defretin**, 45, rue Plutarque. 501

Carton Jacquard, Vincenzi, d'armure et d'apprêts. Dépôt de la fabrique **Théodore Véron**. Papiers de toutes qualités, Désiré **PECKRE**, Tourcoing.

Glaces et miroiterie en gros. Encadrements. Vitrerie, peinture. — Assurances contre le bris des glaces. — **PAUL HONORÉ**, rue de Fabricants, 28.

Rosiers d'Egletons (Corrèze)

Je ne puis trop vous remercier du service que vous m'avez rendu, car c'est à vos excellentes *Pilules Gicquel* que je dois ma parfaite guérison. Je souffrais de l'estomac; la bile et les glaires y étaient accumulés; j'avais aussi un grand mal de tête, et je ne pouvais rien manger, car la nourriture me semblait un poison. Ayant entendu parler des heureux résultats obtenus par vos bonnes *Pilules Gicquel*, j'ai eu la bonne idée de vous en demander. Je puis vous dire qu'elles m'ont entièrement guéri. Hélas ! qu'il est fâcheux que vos *Pilules* ne soient pas plus répandues dans nos campagnes.

J. PÉRICOT, à Rosiers d'Egletons,

à M. Gicquel, pharmacien de 1re classe, à Paris. 30957d

MAISON SPÉCIALE POUR L'ÉLECTRICITÉ

TÉLÉPHONES EN TOUS GENRES

SONNERIES, PARATONNERRES, PORTE-VOIX, etc.

Ele RAVET

EXPERT DU GOUVERNEMENT

ROUBAIX, 27, rue de la Gare, 27, ROUBAIX

La Maison se charge de faire fonctionner convenablement les anciens appareils téléphoniques et électriques; elle prend des abonnements pour l'entretien. 30565

LOUIS DECRAENE-MATHIEU

28, Rue de la Gare, ROUBAIX

OUVRAGES D'AGRÉMENT

Grand choix d'objets de fantaisie sur soie, peluche, drap, feutre, etc., tels que : coussins, écrans, tapis, chaises, fauteuils, prie-Dieu, tabourets, bandes, services à thé, chemins de table, objets layettes dessinés et échantillonnés, couvertures de berceaux, dessus de claviers et de pianos, blagues. Nappe d'autel. Chape, chasuble, aube. Laine et soie de toutes nuances. Coton. Métiers à tapisser en location.

TAPIS & TENTURES

DEPOT DE FABRIQUE n58285

CHEVAUX DE LUXE

Trois belles paires de chevaux de maître, primés dans plusieurs concours, sont à vendre. — Prendre l'adresse au bureau du journal. 30966

LES JEUX DE BOULE

Néchin. — Jeu de boule à la platine, le dimanche 19 juin 1892, chez J.-B. Lorthioir, « à Gibraltar », à Néchin. Enjeu : 600 francs, mise 50 centimes. — En cas de mauvais temps le jeu sera remis.

LES PARTIES DE CHIENS RATIERS

Une Foule qu'on peut évaluer à 800 personnes, assistait lundi à onze heures au *Ratier Club*, rue de l'Ommelet à une partie qui avait lieu entre des chiens de première force. Les chiens engagés étaient « Boulanger » et « Baloufart », contre « Thébée » à M. boucher de Roubaix. Le premier qui entre en scène est « Baloufart » il met 18 secondes 1/2 pour détruire ses 10 rats ; le second, « Boulanger » met 18 secondes 3/4 pour faire la même besogne ; le troisième chien entre ensuite, c'est « Thébée » à M. Jean-Baptiste Delnatte (le boucher de Roubaix), celui-ci ne met que 14 secondes 3/4 : la victoire à donc été remportée par ce dernier. L'enjeu était de 100 francs. De chaleureux applaudissements ont acclamé le vainqueur. Différents dressages ont eu lieu ensuite, qui ont donné les meilleurs résultats. A signaler « Mirza » à M. Abel Nutte, qui a de très bonnes qualités.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Concours sur Clermont. — Lundi matin a eu lieu à la société du « Pigeon Joyeux », établie chez M. Henri Tiberghien, rue Malplaquet et organisé par la Fédération de l'Avenir du Tilleul. 400 francs de prix d'honneur. 252 pigeons étaient engagés. Le lâcher a eu lieu à 6 heures 40 par un beau temps nord-ouest. Voici les résultats :

1er prix, Vandepoplaire, 4p; 2e, Leplat, 4p; 3e, Wanacker, 3p; 4e, Libert, 2p; 5e, Delmère, 4p; 6e, Capart, 2p; 7e, Fièvet, 4p; 8e, D'Halluin, 4p; 9e, Lambrée, 2p; 10e, Tiberghien, 4p; 11e, Losfeld, 4p; 12e, Laga, 1p; 13e, Derveaux; 14e, Petit.

15e, Dewer, 4 p; 16e, Senneville, 4 p; 17e, Debacker, 4 p; 18e, Debaetz; 19e, Lamblin; 20e, Wanacker; 21e, Manaker; 22e, Honorez; 23e, Caby; 24e, Lamblin; 25e, Vereken; 26e, Derveaux. Le premier pigeon a été constaté à 8 heures 46'33"; le dernier à 8 heures 48'06".

Concours sur Clermont. — Lundi a eu lieu un concours sur Clermont, organisé par l' « Union Fédérale. » établie chez M. Amand Bayart, rue de la Chapelle-Carrette. 200 fr. de prix d'honneur, le lâcher a eu lieu à 6 h. 30 par un beau temps, vent nord-ouest. 632 pigeons étaient engagés. Voici les résultats :

1er prix, Lecocq, 5p; 2e, Baudry, 3p; 3e, Dewaele, 3p; 4e, Mattgen, 4p; 5e, Joye, 4p; 6e, Astier, 4p; 7e, Denis, 2p; 8e, Playe, 4p; 9e, Berthe, 2p; 10e, Hazebrouck, 2p; 11e, Ducattez, 3p; 12e, Bayart, 4p; 13e, Fichelle, 4p; 14e, Carlier, 2p; 15e, Smet, 4p; 16e, Godart, 2p.

17e, Beuscart, 4p; 18e, Courouble, 4p; 19e, Delmotte, 2p; 20e, Mestagis, 1p; 21e, Hus, 4p; 22e, Dancette, 1p; 23e, Six, 2p; 24e, Dupont, 1p; 25e, Van Leynseele, 1p; 26e, Equenne, 3p; 27e, Legrand, 2p; 28e, Delporte, 1p; 29e, Carbon, 2p; 30e, Robier, 2p; 31e, Velle.

32e prix, Six, 4p; 33e, Vandenboogaerde; 34e, Florin, 4p; 35e, Hazebrouck, 2p; 36e, Carette, 1p; 37e Bourquin, 2p; 38e, Aerem, 2p; 39e, Veldemans, 4p; 40e, Daniette, 2p; 41e, Chistiaen, 4p; 42e, Desrousseaux, 4p.

MARCHES A TERME

Cours du 8 Juin 1892

LAINES PEIGNÉES

MOIS	ROUBAIX-TOURCOING — Peignés de La Plata et de l'Uruguay						Peignés d'Australie								ANVERS (par télégraphe) — Peignés Buenos-Ayres				
	TYPE		TYPE		TYPE		TYPE		TYPE		TYPE		TYPE		Type BAT	Allemand B	Allem. M		
LIVRAISON	Cote précéd	Cote du jour	Cote précéd	Cote du jour	Cote précéd	Cote du jour	Cote précéd	Cote du jour	Cote précéd	Cote du jour	Cote précéd	Cote du jour	Cote précéd	Cote du jour	Cote précéd	Cote du jour	Cote précéd	Cote du jour	Cote précéd
Janvier	4.90	4.90	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4.875	4.875	4.85	4.85	....
Février	4.90	4.90	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4.875	4.875	....	....	....
Mars	4.90	4.90	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4.90	4.90	....	....	....
Avril	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4.90	4.90	....	....	....
Mai	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Juin	....	4.80	4.55	4.55	4.55	4.55	....	....	....	....	....	....	4.95	4.95	4.75	4.725	4.75	4.75	4.90
Juillet	4.80	4.80	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4.75	4.725	4.775	4.775	4.90
Août	4.825	4.825	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.00	5.00	4.775	4.75	4.80	4.80	....
Septembre	4.85	4.85	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.00	5.00	4.80	4.775	4.80	4.80	....
Octobre	4.875	4.90	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4.825	4.80	4.825	4.825	....
Novembre	4.90	4.925	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4.85	4.825	4.85	4.85	....
Décembre	4.90	4.90	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4.85	4.85	4.85	4.85	....

LAINES PEIGNÉES

MOIS de LIVRAISON	LEIPZIG (par voie télégraphique) — TYPE B Buenos-Ayres B d'Anvers		TYPE C Buenos-Ayres M d'Anvers		REIMS (par voie télégraphique) — Peignés de la Plata et de l'Uruguay — TYPE 1 Qual. fabrique		TYPE 2 Qual. courante		TYPE SUPRA irréductible		Peignés d'Australie — TYPE A Qual. courantes à chaîne		TYPE B Qual. moyenne à trame		TYPE C Qual. supérieure à trame		LAINES BRUTES — LE HAVRE par télégraphe B.-Ayres Prima b. cour. 36 c/o		ANVERS par télégraphe E.-Ayres Prima courante 34 0/0	
	Cote précéd MARCKS	Cote du jour MARCKS	Cote précéd MARCKS	Cote du jour MARCKS	Cote précéd	Cote du jour	Cote précéd	Cote du jour	Cote précéd	Cote du jour	Cote précéd	Cote du jour	Cote précéd	Cote du jour	Cote précéd	Cote du jour	Cote précéd	Cote du jour	Cote précéd	Cote du jour
Janvier	4.925	4.925	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.36	1.36	....	....
Février	4.025	4.025	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.49	1.49	....	....
Mars	4.025	4.025	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.49	1.49	....	....
Avril	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.